Case
FRC
17360
FRC 10467 .b.

DISCOURS
DE
LA LANTERNE
AUX PARISIENS.

Qui malè agit odit lucem. S. Mathieu.
Les fripons ne veulent point de Lanterne.

A PARIS,
Chez Garnéry, Libraire, rue Serpente, n°. 17.
L'an premier de la Liberté.

THE NEWBERRY LIBRARY

A NOSSEIGNEURS
DU PARLEMENT DE TOULOUSE.

NOSSEIGNEURS,

On m'a conté qne vous aviez brûlé la *France libre*. Tous les livres de physique de Salomon furent brûlés par le roi Ézéchias en personne, sur les degrés du temple, de peur qu'ils ne détournassent le peuple de son attention à la sainte Écriture; cela doit consoler les auteurs dont les brochures sont brûlées par les gens du roi, au pied du grand escalier. Pour moi, je vous remercie de ces flammes honorables. Le feu qui consumoit la victime, montroit qu'elle étoit agréable aux Dieux; le feu qui consume un livre, montre qu'il n'a pas déplu aux hommes. Cette flamme, qui s'éleve au-

tour de ſes feuilles, eſt comme l'auréole qui couronne un auteur.

Agréez donc de ma reconnoiſſance l'hommage de cette ſeconde édition, & puiſſe ma chere Lanterne obtenir de vous la même faveur ! Je doute que ce cadet faſſe autant fortune que ſon aîné; mais je vous prie de ne point mettre de jalouſie dans la famille. Je me hâte de vous le préſenter, pendant qu'il en eſt temps encore. Pourquoi faut-il que ce flambeau bienfaiſant, qui a fait renaître de ſa cendre ma brochure, & a procuré au libraire une quatrieme édition, ſoit prêt à s'éteindre dans vos mains? Hélas ! NOSSEIGNEURS, malgré les efforts de MM. Cazalès & Martin de Caſtelnaudary, les principes ont fait ici tant d'honneur à votre province ! il eſt vraiſemblable que la *France libre* eſt le dernier écrit que vos ſeigneuries auront brûlé; & j'aurai la gloire immortelle d'avoir fermé la marche qui commence à Salomon, doyen des auteurs lacérés & mis à l'index. Il eſt bien juſte qu'en reconnoiſſance vous receviez de moi une épître dédicatoire, vraiſemblablement la derniere auſſi qui vous ſera adreſſée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

NOSSEIGNEURS,

L'AUTEUR DE LA FRANCE LIBRE.

LA LANTERNE,
AUX PARISIENS.

BRAVES PARISIENS,

Quels remercimens ne vous dois-je pas? Vous m'avez rendue à jamais célebre & bénie entre toutes les lanternes. Qu'est-ce que la lanterne de Sosie ou la lanterne de Diogene, en comparaison de moi? Il cherchoit un homme, & moi j'en ai trouvé deux cent mille. Dans une grande dispute avec ce Louis XIII, mon voisin, je l'ai obligé de convenir que je méritois mieux que lui le surnom de juste. Chaque jour je jouis de l'extase de quelques voyageurs anglais, hollandois ou des Pays-Bas, qui me contemplent avec admiration : je vois qu'ils ne peuvent revenir de leur surprise, qu'une lanterne ait fait plus en deux jours que tous leurs héros en cent ans. Alors je ne me tiens pas d'aise, & je m'étonne qu'ils ne m'entendent pas m'écrier : Oui, je suis la reine des lanternes.

Citoyens, je veux me rendre digne de l'honneur qu'on m'a fait de me choisir. Le public

ſe groupe & ſe renouvelle ſans ceſſe autour de moi. Je n'ai pas perdu un mot de ce qui s'y eſt dit; j'ai beaucoup obſervé, & je demande auſſi la parole.

Avant de venir aux reproches que je voudrois bien n'avoir point à faire à la nation, d'abord elle recevra de moi les complimens qui lui ſont dus. Dans les dernieres ordonnances, on remarque un ſtyle tout nouveau. Plus de *Louis*, *par la grace de Dieu*; plus de *car tel eſt notre plaiſir*. Le roi fait à ſon armée l'honneur de lui écrire; il demande aux ſoldats leur affection. Je n'aime pas qu'il la demande au nom de ſes ancêtres, & on voit bien que le Libraire Blaizot ne lui a point remis d'exemplaire d'une certaine brochure où on a fait les portraits de ſes peres. Au demeurant, la lettre eſt des plus polies. Le nouveau ſecrétaire de la guerre connoît les bienſéances, & ce ſtyle m'enchante.

N'avez-vous pas remarqué encore que le cri de *vive le roi* n'eſt plus ſi commun, & vieillit comme le cri Montjoie Saint-Denis. Autrefois, ſi les Pariſiens avoient donné au prince un vaiſſeau, ou accordé un octroi, au lieu de crier, Vive la bonne ville de Paris, on crioit, Vive le roi. Si nous avions battu les impériaux, au lieu de crier, Vive nos ſoldars, Vive Turenne,

ſous leurs tentes remplies de bleſſés, les bonnes gens crioient, Vive le roi; pendant qu'à cent lieues de là, le roi repoſoit mollement ſous les pavillons de la volupté, ou pourſuivoit un daim dans la forêt de Fontainebleau. Dernierement encore, dans la nuit du 4 août, lorſque la nobleſſe & les communes diſputoient de ſacrifices, ſe dépouilloient à l'envi, & qu'on entendoit de toutes parts dans l'Aſſemblée nationale ces mots touchans, Nous ſommes tous égaux, tous amis, tous freres; au lieu de s'écrier, Vive le vicomte de Noailles, vive le duc d'Aiguillon, vive Montmorenci, Caſtellane, vive Mirabeau qui leur a donné l'exemple, vive la Bretagne, vive le Languedoc, l'Artois & le Béarn, qui ſacrifient ſi noblement leurs privileges, n'a-t-on pas vu M. de Lally s'égoſiller à crier : Vive le roi, vive Louis XVI, reſtaurateur de la liberté françaiſe ! Il étoit lors deux heures après minuit, & le bon Louis XVI, ſans doute dans les bras du ſommeil, ne s'attendoit guere à cette proclamation, à recevoir, à ſon lever, une médaille, & qu'on lui feroit chanter avec toute la cour un fâcheux *Te Deum* pour tout le bien qu'il venoit d'opérer. M. de Lally, rien n'eſt au que le vrai.

Aujourd'hui l'Aſſemblée nationale ſemble

mieux ſentir ſa dignité. M. Target en a fait l'expérience, lorſque, ſuivant le vieux ſtyle, ayant commencé ſa derniere adreſſe par ces mots : Sire, nous apportons aux pieds de votre majeſté, on lui cria : A bas les pieds. Ce qui doit conſoler l'honorable membre de cette diſgrace, c'eſt l'adreſſe de remerciment qu'il vient de recevoir de la part des anguilles de Melun, ſur ſon ſurſis au droit de pêche. Français, vous êtes toujours le même peuple, gai, aimable, & fin moqueur. Vous faites vos doléances en vaudevilles, & vous donnez dans les diſtricts votre ſcrutin ſur l'air de Malbroug. Mais ce peuple railleur, la nuit du 4 août l'éleve au-deſſus de toutes les nations. On a bien vu chez les autres peuples le patriotiſme faire des ſacrifices, & les femmes, dans les calamités, porter leurs pierreries au tréſor public : les dames romaines ſe dépouilloient de leur or ; mais il leur falloit des diſtinctions, des litieres, des chars, des ornemens excluſifs, & du rouge ; autrement, diſoient-elles, & ſi on ne révoque la loi *Appia*, nous ne ferons plus d'enfans. Il étoit réſervé aux dames françaiſes de renoncer même aux honneurs, & de ne plus vouloir de diſtinctions que celles dont les vertus ne ſauroient ſe défendre, les bénédictions du peuple.

Français, eſt-ce que vous n'inſtituerez pas une fête commémorative de cette nuit où tant de grandes choſes ont été faites ſans les lenteurs du ſcrutin, & comme par inſpiration? *Hæc nox eſt...* C'eſt cette nuit, devez-vous dire, bien mieux que de celle du ſamedi ſaint, que nous ſommes ſortis de la miſérable ſervitude d'Egypte. C'eſt cette nuit qui a exterminé les ſangliers, les lapins, & tout le gibier qui dévoroit nos récoltes. C'eſt cette nuit qui a aboli la dîme & le caſuel. C'eſt cette nuit qui a aboli les annates & les diſpenſes, qui a ôté les clefs du ciel à un Alexandre VI, pour les donner à la bonne conſcience. Le pape ne levera plus maintenant d'impôt ſur les careſſes innocentes du couſin & de la couſine. L'oncle friand, pour coucher avec ſa jeune niece, n'aura plus beſoin de demander qu'à elle une diſpenſe d'âge. C'eſt cette nuit qui, depuis le grand requiſiteur Seguier juſqu'au dernier procureur fiſcal de village, a détruit la tyrannie de la robe. C'eſt cette nuit qui, en ſupprimant la vénalité de la magiſtrature, a procuré à la France le bien ineſtimable de la deſtruction des parlemens. C'eſt cette nuit qui a ſupprimé les juſtices ſeigneuriales & les duchés-pairies; qui a aboli la main-morte, la corvée, le champart, & effacé de la terre des Francs tous

les veſtiges de la ſervitude. C'eſt cette nuit qui a réintégré les Français dans les droits de l'homme, qui a déclaré tous les citoyens égaux, également admiſſibles à toutes les dignités, places, emplois publics; qui a arraché tous les offices civils, eccléſiaſtiques & militaires, à l'argent, à la naiſſance & au prince, pour les donner à la nation & au mérite. C'eſt cette nuit qui a ôté à une madame de Béarn ſa penſion de quatre-vingt mille livres, pour avoir été ſi dévergondée que de préſenter la Dubarry; qui a ôté à Madame d'Épr...... ſa penſion de vingt mille livres, pour avoir couché avec un miniſtre. C'eſt cette nuit qui a ſupprimé la pluralité des bénéfices, qui a ôté à un cardinal de Lorraine ſes vingt-cinq ou trente évêchés, à un prince de Soubiſe ſes quinze cent mille livres de penſion, à un baron de Beſenval ſes ſept à huit commandemens de province, & qui a interdit la réunion de tant de places qu'on voit accumulées ſur une ſeule tête dans les épîtres dédicatoires & les épitaphes. C'eſt cette nuit qui a fait le curé Grégoire évêque, le curé Thibaut évêque, le curé du vieux-Pouſanges évêque, l'abbé Syeyes évêque. C'eſt elle qui ôte aux éminences la calotte rouge, pour leur donner la calotte de S. Pierre; qui a ôté à leurs excellences, à leurs

grandeurs, à leurs Seigneuries, à leurs alteſſes, ce ruban, bleu, rouge, vert,

Que la grandeur inſultante
Portoit de l'épaule au côté,
Ce ruban que la vanité
A tiſſu de ſa main brillante.

Au lieu de ce cordon de la faveur, il y aura un cordon du mérite, & l'ordre national au lieu de l'ordre royal. C'eſt cette nuit qui a ſupprimé les maîtriſes & les priviléges excluſifs. Ira commercer aux Indes qui voudra ; aura une boutique qui pourra. Le maître tailleur, le maître cordonnier, le maître perruquier pleureront ; mais les garçons ſe réjouiront, & il y aura illumination dans les lucarnes. C'eſt cette nuit enfin que la juſtice a chaſſé de ſon temple tous les vendeurs, pour écouter gratuitement le pauvre, l'innocent & l'opprimé ; cette nuit qu'elle a détruit, & le tableau, & la députation, & l'ordre des avocats, cet ordre accapareur de toutes les cauſes, exerçant le monopole de la parole, prétendant exploiter excluſivement toutes les querelles du royaume. Maintenant tout homme qui aura la conſcience de ſes forces & la confiance des cliens, pourra

plaider. Me. Érucius ſera inſcrit ſur le nouveau tableau, encore qu'il ſoit bâtard; Me. Jean-Baptiſte Rouſſeau, encore qu'il ſoit fils d'un cordonnier; & Me. Démoſthene, bien que dans ſon ſouterrein il n'y ait point d'anti-chambre paſſable. O nuit déſaſtreuſe pour la grand'-chambre, les greffiers, les huiſſiers, les procureurs, les ſecrétaires, ſous-ſecrétaires, les beautés ſolliciteuſes, portiers, valets-de-chambre, avocats, gens du roi, pour tous les gens de rapine! Nuit déſaſtreuſe pour toutes les ſangſues de l'état, les financiers, les courtiſans les cardinaux, archevêques, àbbés, chanoines, abbeſſes, prieurs & ſous-prieurs! Mais, ô nuit charmante, *ô verè beata nox*, pour mille jeunes recluſes, bernardines, bénédictines, viſitandines, quand elles vont être viſitées par les peres bernardins, bénédictins, carmes, cordeliers, que l'Aſſemblée nationale biffera leur écrou, & que l'abbé Fauchet alors, pour récompenſe de ſon patriotiſme & pour faire crever de rage l'abbé Maury, devenu patriarche du nouveau rit, & à ſon tour préſident de l'Aſſemblée nationale, ſignalera ſa préſidence par ces mots de la Geneſe que les nonains n'eſpéroient plus d'entendre : *Croiſſez & multipliez*. O nuit heureuſe pour le négociant à qui la liberté de commerce eſt aſſurée! heureuſe

pour

pour l'artiſan, dont l'induſtrie eſt libre & l'ardeur encouragée, qui ne travaillera plus pour un maître, & recevra ſon ſalaire lui-même! heureuſe pour le cultivateur, dont la propriété ſe trouve accrue au moins d'un dixieme par la ſuppreſſion des dîmes & des droits féodaux! heureuſe enfin pour tous, puiſque les barrieres qui fermoient à preſque tous les chemins des honneurs & des emplois, ſont forcées & arrachées pour jamais, & qu'il nexiſte plus entre les Français d'autres diſtinctions que celles des vertus & des talens. Immortel Chapelier, toi qui préſidas à cette nuit fortunée, comment as-tu levé ſitôt la ſéance, & pu entendre ſonner l'heure au milieu d'une aſſemblée ſaiſie de tant de patriotiſme & d'enthouſiaſme? Tu as cru qu'il ne falloit pas être *envieux des ſuccès du temps*. Mais, avec cette métaphyſique, la Baſtille ſeroit encore debout. Comment n'as-tu pas vu qu'en prolongeant la ſéance deux heures de plus, l'impétuoſité françaiſe achevoit de détruire tous les abus? Cette Baſtille étoit auſſi emportée en une ſeule attaque, & le ſoleil ſe levoit en France ſur un peuple de freres, & ſur une république bien plus parfaite que celle de Platon.

L'illuſtre lanterne, après avoir un peu repris haleine, continua en ces termes:

Il eſt temps que je mêle à ces éloges de juſtes plaintes. Combien de ſcélérats viennent de m'échapper ! Non que j'aime une juſtice trop expéditive ; vous ſavez que j'ai donné des ſignes de mécontentement lors de l'aſcenſion de Foulon & Berthier ; j'ai caſſé deux fois le fatal lacet. J'étois bien convaincue de la trahiſon & des méfaits de ces deux coquins ; mais le menuiſier mettoit trop de précipitation dans l'affaire. J'aurois voulu un interrogatoire, & révélation de nombre de faits.

Au lieu de conſtater ces faits, aveugles Pariſiens, peut-être aurez-vous laiſſé dépérir les preuves de la conſpiration tramée contre vous ; & tandis qu'elle n'a prêté ſon miniſtere qu'à la juſtice & à la patrie, qui le demandoient, vous déshonorez la lanterne. Ma gloire paſſera, & je reſterai ſouillée de meurtres dans la mémoire des ſiecles. Voyez comme le ſieur Morande, dans ſon Courier de l'Europe, & le gazetier de Leyde m'ont déjà colomniée ! Je laiſſe aux lanternes de ce pays-là le ſoin de me venger : quoi que diſent ces journaliſtes penſionnés,

Graces au Ciel, mes mains ne ſont point criminelles.

Cependant, pourquoi vous mettre ſi peu en

peine de notre commune juſtification ? Déjà le corps du délit eſt conſtant. Eſt-ce qu'on peut douter du complot formé contre Breſt ? Eſt-ce qu'il n'eſt pas évident qu'il y avoit une conſpiration plus épouvantable encore contre Paris ? Eſt-ce qu'il n'y avoit pas des maiſons marquées à la craie ? Eſt-ce qu'on n'a pas découvert une quantité énorme de meches ſoufrées ? Que ſignifioient ces deux régimens d'artillerie, cent pieces de canon, & ce déluge d'étrangers, ce régiment de Salis-Samade, Châteauvieux, Diesback, Royal Suiſſe, Royal Allemand, Roemer, Bercheny, Eſtherazy, cette multitude de Huſſards & d'Autrichiens altérés de pillage, & prêts à ſe baigner dans le ſang de ce peuple ſi doux, qu'aujourd'hui même à peine peut-il croire à l'exiſtence de ce complot infernal. Mais comment n'y pas croire ? Eſt-ce qu'on n'avoit pas tranſporté trois pieces d'artillerie juſque ſur la terraſſe du jardin d'un citoyen à Paſſy, parce qu'on l'avoit trouvée propre à canonner de-là les Pariſiens, ſur ce même quai où Charles IX les avoit arquebuſés il y a deux cents ans ? Eſt-ce que Beſenval ne s'eſt pas mis en fureur à la nouvelle du renvoi imprudent de M. Necker, parce que c'étoit ſonner avant le temps les vêpres ſiciliennes, & éventer toute

la mine ? Eſt-ce que ce Meſmai, le conſeiller du parlement de Beſançon, n'a pas dévoilé auſſi follement la ſcélérateſſe des ariſtocrates ſes pareils, & toute la noirceur de leurs deſſeins ? Eſt-ce que, pour ſurprendre notre confiance, & afin que notre artillerie ne jouât point entre des mains perfides, on n'a pas revêtu de l'habit de canonniers, des eſpions qu'un véritable canonnier, M. Ducaſtel, a démaſqués, & ſur leſquels il eſt tombé à coups de ſabre ? Eſt-ce qu'on n'avoit pas de même préparé une infinité d'habits de gardes-françaiſes, pour en revêtir des traîtres qui nous égorgeaſſent ſans peine ? Eſt-ce que Fleſſelles n'a pas envoyé les citoyens de cinq à ſix diſtricts chercher, le lundi à minuit, des armes aux chartreux & dans d'autres endroits auſſi écartés, eſpérant qu'il en ſeroit fait une boucherie, & que les aſſaſſins enrégimentés qui rôdoient autour de la ville, les voyant ſans armes, hâteroient l'exécution de leurs deſſeins, & s'enhardiroient à pénétrer dans la capitale ? Eſt-ce que tandis qu'on refuſoit des munitions aux bourgeois pour ſe défendre contre les brigands, on n'avoit pas diſtribué juſqu'à 1200 mille cartouches aux troupes des environs de Paris ? 1200 mille cartouches, comme il eſt prouvé par le rapport du comité

de recherches, & cela pour faire la police. Eſt-ce qu'il n'eſt pas évident que l'émeute du faubourg Saint-Antoine, ſi bien payée, n'avoit été excitée par le parti des ariſtocrates, qu'afin de s'autoriſer à faire avancer des troupes? Qui ne voit qu'on n'a ordonné alors aux Gardes-françaiſes & à Royal-cravate de tirer ſur les citoyens & de fuſiller des gens ſans armes, ivres, & épars dans le jardin de Réveillon, qu'afin de faire déguſter aux ſoldats le ſang de leurs concitoyens, d'eſſayer leur obéiſſance? Enfin, qui n'a pas entendu les canonniers révéler qu'ils avoient avec eux une forge ambulante & leurs grils prêts, pour nous envoyer des boulets rouges? Sentinelles vigilantes du peuple, les journaliſtes ont obſervé, du haut de leur guérite, toutes les manœuvres de nos ennemis (1). On a développé dans le Courier de Verſailles à Paris, dans le Point du

(1) Le jeudi 16, veille du jour où le roi vint à Paris, on ſaiſit, dans une maiſon proche de l'hôtel-de-ville, une malle pleine de meches ſoufrées. On découvrit en même-temps des traînées de poudre, continuées depuis cette maiſon juſqu'aux caves; où ſont les magaſins. Un des électeurs vint annoncer cette nouvelle au comité militaire, qui envoya ſur-le-champ des commiſſaires pour s'aſſurer du fait. Le procès-verbal du commiſſaire a conſtaté la vérité de ſon récit.

jour, &c. leur plan d'attaque; & j'ai entendu de respectables militaires, des officiers généraux, attachés au prince par des pensions, & non suspects, malgré leur répugnance à croire que Louis XVI eût pu, comme le grand Théodose, commander un massacre de Thessalonique, obligés de s'avouer à eux-mêmes qu'il n'est que trop vrai qu'une cour aussi corrompue que celle de Catherine de Médicis étoit aussi sanguinaire.

Ainsi donc, ces petits-maîtres & petites-maîtresses, si voluptueux, si délicats, si parfumés, qui ne se montroient que dans leurs loges, ou dans d'élégans phaétons; qui chiffonnoient, dans les passe-temps de Messaline & de Sapho, l'ouvrage galant de la demoiselle Bertin, à leurs soupers délicieux, en buvant des vins de Hongrie, trinquoient, dans la coupe de la volupté, à la destruction de Paris & à la ruine de la nation française. Là, les Broglie, les Besenval, les d'Autichamp, les Narbonne Fritzlard, Lambesc, Bercheny, Condé, Conti, d'Artois, le plan de Paris à la main, montroient gaiement comme le canon ronfleroit des tours de la Bastille, comme des hauteurs de Montmartre les batteries choisiroient les édifices & les victimes, comme les bombes iroient tomber paraboliquement dans le palais-royal. J'en demande pardon

à M Bailly, cet excellent citoyen, ce digne maire de la capitale ; mais il ſait bien que le maire de Thebes, Epaminondas, au rapport de Cornelius Nepos, ne ſe feroit jamais prêté à un menſonge, même pour ramener le calme. A qui fera-t-il croire que la plate-forme de Montmartre n'ait pas été deſtinée uniquement à nous foudroyer, & qu'elle puiſſe ſervir à un autre uſage ? Bons Pariſiens, il y avoit donc contre vous une conſpiration exécrable. La conjuration des poudres, dont la découverte eſt célébrée à Londres par une fête anniverſaire, étoit mille fois moins conſtatée ; & vous n'avez échappé au meurtre que par votre courage, parce que les ſcélérats, les traîtres ſont toujours lâches, qu'ils ne ſont animés que par l'égoïſme & le vil intérêt, & que d'une paſſion baſſe il ne peut naître de grandes choſes ; au lieu que le patriotiſme, c'eſt-à-dire, l'amour de ſes freres & l'oubli de ſoi-même, enfante des actions héroïques. Vous n'avez échappé enfin à ce péril, que parce que l'ange tutélaire des bords de la Seine a viſiblement veillé ſur vous, & que, comme le diſoit Benoît XIV, la France eſt le royaume de la providence.

Puiſque la trahiſon eſt avérée, pourquoi s'enquérir ſi peu des traîtres ? Je le dirai avec la

modération qui ſied à une lanterne, mais auſſi avec la franchiſe qui convient dans un pays libre, & rempliſſant le rôle de vigilance qu'on doit attendre de mon miniſtere & de l'œil du grand-juſticier de France : nous tenons Beſenval, d'Eſprémenil, Maury, le Duc de Guiche ; tant mieux s'ils ſe trouvent innocens ! Mais je n'aime point qu'on ait relâché Cazalès. Sa perſonne eſt ſacrée, dit-on ; je n'entends point ce mot-là. Veut-on dire du ſieur Cazalès, comme la loi romaine, c'eſt-à-dire, le flatteur Ulpien, le diſoit du prince : Il eſt au-deſſus des lois, *legibus ſolutus eſt.* Cela eſt faux : il n'y a de ſacré & d'inviolable que l'innocence ; elle ſeule peut braver la lanterne. Une foule de cahiers prononcent la reſponſabilité des députés, loin de défendre qu'on leur faſſe le procès, ſi le cas y échet. D'Eſprémenil, Maury, Cazalès ſont-ils plus inviolables que le préteur Lentulus, le dictateur Céſar, le tribun Saturninus, qui tous étoient perſonnes ſacrées ? C'étoit auſſi une perſonne ſacrée que le roi Agis. Qu'on me montre dans les archives de la juſtice un monument plus auguſte, & qui inſpire à tous les mortels une terreur plus ſainte, plus ſalutaire pour ſon glaive, que l'inſcription qu'on liſoit ſur une colonne dans le temple de Jupiter-Lycien. Les Arcadiens,

Arcadiens, après avoir mis à mort leur roi Aristodême, traître envers la patrie, avoient érigé cette colonne, & gravé ces mots : *Les rois parjures sont punis tôt ou tard, avec l'aide de Jupiter. On a enfin découvert la perfidie de celui-ci, qui a trahi Messène. Grand Jupiter, louanges vous soient rendues !*

Pourquoi a-t-on relâché ce marquis de Lambert ? Il pleuroit, & j'entendis un jeune homme lui dire : Misérable, il falloit pleurer quand tu reçus l'ordre horrible d'égorger tout un peuple, s'il persistoit à réclamer ses droits. Lâche, tu étois prêt à massacrer des femmes, des enfans, des vieillards ; tu étois général d'une armée de bourreaux, & tu ne sais pas mourir ! Tu n'échapperas point à la lanterne. Il m'a pourtant échappé (1).

Pourquoi relâcher encore l'abbé de Calonne, le duc de la Vauguyon & tant d'autres ? Je ne veux pas dire qu'ils fussent coupables. L'image du menuisier terrible, & l'exemple de quelques fatales méprises peuvent effrayer même l'innocence. Mais la fuite, le travestissement & les circonstances les rendoient au moins suspects ;

(1) *Note de l'Editeur.* La Lanterne n'avoit point lu l'affiche justificative du marquis.

& c'eſt un mot plein de ſens que celui que l'orateur romain adreſſe quelque part aux patriotes : *In ſuſpicione latratote. Dans la nuit les oies du Capitole ſont bien de crier. Nous ſommes maintenant dans les ténebres, & il eſt bon que les chiens fideles aboient même les paſſans, pour que les voleurs ne ſoient point à craindre.* Le comité des crimes de leſe-nation a ordonné l'élargiſſement de tel ou tel, nonobſtant la rumeur publique qui les accuſoit. Puiſque l'Aſſemblée nationale l'a prononcé, qu'ils partent librement, qu'ils continuent leur route vers Botany-Bay ; moi, je féliciterai au moins M. de Robeſpierre de s'être oppoſé de toutes ſes forces à l'élargiſſement du duc de la Vauguyon. M. Glézen s'y oppoſa d'une autre maniere plus éloquente encore. Membre du comité criminel, il a donné ſa démiſſion à l'inſtant même. La choſe parle de ſoi. Honneur à MM. Glézen & de Robeſpierre !

Je me permettrai de dire encore : Pourquoi n'avez-vous pas raſſemblé les morceaux déchirés de la lettre du baron de Caſtelnau ? Pourquoi le public ne les a-t-il pas lus? On a cité les Athéniens, qui renvoyoient, ſans les ouvrir, les lettres interceptées de Philippe à ſa femme. Oui, mais ils décachetoient celles qui étoient adreſſées aux ennemis. En temps de guerre les

Anglais ouvrent toutes les lettres. Je nommerai M. de Clermont-Tonnerre, quoique préſident, & le premier perſonnage (1) de la nation dans cette quinzaine. L'honorable membre, un peu trop éloquent, a excédé étrangement ſes pouvoirs, quand il s'eſt fait ſi zélé médiateur pour Beſenval, pour ſon oncle & Caſtelnau. Cette lettre, eſt-il venu dire à l'Aſſemblée nationale, eſt purement d'honnêteté; je l'ai lue. Ce *je l'ai lue* eſt plaiſant, Pariſiens, aviez-vous donc dit, comme les Grecs aſſemblés, à Thémiſtocle: *Liſez-le à Ariſtide*? & M. de Clermont-Tonnerre eſt-il votre Ariſtide (2)? Il y a une loi

(1) Oui, le premier perſonnage de la nation. J'entends dire : Quel honneur a reçu M. Chapelier au *Te Deum*! Il eſt paſſé avant le garde-des-ſceaux; le grand-maître des cérémonies & les maſſes le précédoient. Il s'eſt agenouillé ſur un couſſin à la droite du roi. Mais il me ſemble que ce n'eſt pas le préſident qui devoit être à la droite du roi, c'eſt le roi qui devoit être à la droite du préſident. *Filii hominum, uſquequo gravi corde?*

(2) *Note de l'éditeur.* L'illuſtre Lanterne a tort. M. de Clermont-Tonnerre offrant la démiſſion de ſa préſidence plutôt que de la déshonorer en proclamant le décret du dimanche 23 août, a montré qu'il n'étoit pas indigne de l'honneur ſuprême de prince du ſénat. Notre chere Lanterne montre ici trop d'humeur. Le zele l'emporte.

Mais quel auteur, grand Dieu, ne va jamais trop loin?

qui dit *Adultera, ergo venefica.* Je ne veux pas conclure de même : Il eſt noble, donc ariſtocrate. A Dieu ne plaiſe ! Moi-même, le mercredi 15 juillet, lorſque les auguſtes repréſentans de la nation ſe rendirent à la ville, comme ils défiloient ſous les drapeaux des Gardes-françaiſes, je n'oublierai jamais que je vis un noble, le vicomte de Caſtellane, baiſer avec tranſport ces drapeaux de la patrie. Je l'ai vu, & j'en ai treſſailli de joie. Tout ce que je veux dire, c'eſt que la lettre déchirée par le baron de Caſtelnau devoit être lue publiquement & affichée, comme on devoit afficher la lettre de Fleſſelles à Delaunay, la lettre de Beſenval à Delaunay, l'ancienne lettre de Sartine à ſon digne ami Delaunay.

Cela eſt vieux, dit-on, & devroit être oublié. Mais s'imagine-t-on que j'ai oublié qu'un certain électeur de Paris, dépêché alors à Verſailles pour remettre à l'inſtant les lettres interceptées dans les mains de Caſtelnau, & rendu à trois heures après midi, ne remit ces dépêches qu'à dix heures du ſoir ? S'imagine-t-on que je ne me ſouvienne plus que le ſieur de Maiſſemy, figurant aujourd'hui parmi les repréſentans de la commune, étoit le féal du ſieur Barentin, & le directeur de la librairie? S'imagine-t-on que j'aie oublié que, dans la conſternation de la capitale, le

dimanche 12 juillet, quand les plus zélés patriotes, parmi les électeurs, conjuroient M. de la Vigne, leur préſident, de faire ſonner à l'inſtant le tocſin & de convoquer leur aſſemblée générale, ce puſillanime préſident les déſeſpéra par ſes refus, & malgré les reproches les plus durs qu'il eſſuyoit de ces zélateurs du bien public, ſut reculer encore de vingt-quatre heures, en temporiſant, une aſſemblée dont la tenue étoit ſi urgente, & qu'il reculoit déja depuis pluſieurs jours, malgré le murmure général. S'imagine-t-on que j'aie oublié que le ſieur de Beaumarchais étoit l'intime du ſieur le Noir, cet honnête lieutenant de Police? Encore je pardonnerois plutôt au député de Sainte-Marguerite. Il a baffoué le comte Almaviva, les robins, le directeur de la librairie & la chambre ſyndicale. Figaro & Tarare étoient de bonnes pieces de théâtre, politiquement parlant. Le monologue de Figaro eſt une œuvre méritoire; & les Perſes tenoient de Zoroaſtre la coutume de mettre les bonnes actions de l'accuſé dans un plat de la balance, & les mauvaiſes dans l'autre.

J'aimerois pourtant mieux voir la commune de Paris repréſentée par des citoyens tels que l'auteur des études de la Nature & de Paul & Virginie. Comment ſe peut-il que les honneurs

n'aillent pas chercher au fond de fa retraite cet homme de lettres fi modefte, ce fage qui fait tant aimer la nature? O vertu! refteras-tu toujours fans honneurs? Le philofophe obfervateur, qui a fait l'an 2440, le Tableau de Paris, & d'autres ouvrages qui ont eu plus d'utilité que d'éclat, devoit auffi n'être pas oublié. Mais le mérite dédaigne l'intrigue, au lieu qu'il y a des gens qui ne vont jamais au fond; quoi qu'on faffe, ils fe trouvent toujours fur l'eau.

Combien j'en pourrois nommer qui, venus à la onzieme heure, ou même n'étant point venus du tout, ou même défefpérés, & dans le fecret de leur cœur gémiffant fans ceffe de la révolution, non-feulement ont ofé demander les récompenfes de ceux qui avoient devancé l'aurore & fupporté feuls tout le poids du jour, mais qui leur ont envié jufqu'à la plus petite feuille de la palme qui leur étoit due (1)! Qu'Ulyffe, que Therfite même, ou

---

(1) Dans les Révolutions de Paris, journal où on a maltraité un peu la *France libre*, mais où refpire à chaque page le patriotifme, & qui de jour en jour fe fortifie en principes, combien j'aime l'obftination des efforts de l'auteur, pour ne pas laiffer tomber dans l'oubli les foldats qui fe font fignalés à la Baftille! Sans doute à la pro-

que Stentor raviſſe les armes d'Achille, qu'importe aux généreux patriotes qui ont bravé la mort aux pieds de la Baſtille, qui ont bravé les ſupplices, en ſoulevant le peuple à la liberté, en appelant la nation aux armes ? ils jouiſſent d'une récompenſe, la ſeule digne d'eux; ils ont vu fuir les ariſtocrates; ils voient la nation affranchie; il ne peut manquer à leur bonheur qu'une ſeule choſe, l'aſſurance que le peuple Français ne reprendra plus ſes fers, qu'il ne retombera point d'une ariſtocratie dans une autre.

---

chaine revue, on cherchera à la tête de la milice pariſienne, les ſieurs Hullin, Elie, Maillard, Humbert, Arné, Richard-Dupin; on s'étonnera de ne pas les voir du moins à côté de Meſſire de Montholon, d'Ormeſſon, le prince Léon, le duc d'Aumont, de Lally-Tollendal, de Saint-Chryſteau; & le public ſe rapellera ce que dit Tacite au ſujet d'un ſalon de ſon temps, où les peintres n'avoient oſé expoſer les portraits de Brutus & de Caſſius, *Præfulgebant Caſſius & Brutus eo magis quod illorum effigies non viſebantur.* Les plus remarqués étoient Caſſius & Brutus, préciſément parce qu'ils ne s'y trouvoient point. Sans doute M. de la Fayette lavera Paris de ce reproche. Il a dans ſon cabinet, parmi les eſtampes de la guerre d'Amérique, celle où le comte d'Eſtaing embraſſe, ſur les murs de la Grenade, un ſoldat qui étoit monté le premier, & le fait capitaine dans un temps où les ſol-

Mais il semble qu'on ne s'applique pas assez à étouffer tous les germes de l'aristocratie. Pourquoi ces épaulettes, cette pomme de discorde jetée dans les soixante districts? Lorsqu'on n'a pris les armes que contre l'aristocratisme, c'est-à-dire, contre l'orgueil des distinctions, contre l'esprit de domination, pour se rapprocher, autant qu'il est possible, de l'égalité originelle, & amener un état de choses qui avertit sans cesse que tous sont freres, pourquoi distinguer l'épaule de l'officier de celle du soldat (1)? Il

---

dats étoient exclus des grades militaires. *Duces ex virtute sumunt, non ex nobilitate*, dit encote Tacite, en parlant de nos ancêtres. Il n'y avoit donc point de nobles chez nos vieux peres les Germains; car, disent les nobles, que pouvez-vous faire? Montez les premiers à l'assaut, montrez-vous les premiers au péril; alors vous serez les premier au *Te Deum* & à la procession. *On fait officiers, non ceux qui montrent du parchemin, mais ceux qui montrent du courage.* O honte! au dix-huitieme siecle, en 1789, après la prise de la Bastille, les enfans si éclairés de ces barbares, sont moins philosophes que leurs peres!

(1) Il paroît que M. de la Fayette pense différemment, d'après sa réponse à quelques gardes nationales qui lui demandoient la permission de porter l'épaulette : Volontiers dit-il, à condition que les officiers n'en porteront

exiftoit

existoit un arrêté si sage du district de Saint-Joseph, que tout le monde auroit le même uni-

---

point. On voit que M. le marquis est persuadé de la nécessité des distinctions. Il sait bien pourtant que dans le plus grand danger d'Athenes (ce nom d'Athenes commande l'attention, & en impose plus que le district de Saint-Joseph) l'armée campée à Marathon avoit pour chefs dix bourgeois, dont chacun étoit tour-à-tour le commandant général de la milice athénienne. Ils commandoient chacun leur jour; mais ils attendirent, pour livrer la bataille, le jour de Miltiade; & toute la distinction accordée à ce grand homme, fut de le placer le premier à la tête des dix, mais sans épaulettes, dans le grand tableau que fit faire la ville en mémoire de cette journée. Miltiade s'étoit immortalisé en un jour; il avoit son couvert mis dans le Prytanée à la table des patriotes illustres. Mais la ville ne songea point à lui faire un traitement de cinquante talens pour tenir table. *Songes creux*, s'écrie un journaliste; *projet d'un cerveau exalté, d'un jeune écrivain qui prend les Français pour un peuple de Solons*! Comme si Athenes n'avoit pas eu son faubourg Saint-Antoine & ses dames de la halle! Il y avoit cette différence, que ces dames remontroient à Théophraste, & lui apprenoient à parler le grec purement. D'où vient cela? C'est qu'à Athenes le comité de police n'empêchoit point les colporteurs de crier dans les rues. Laissez s'enrhumer les aboyeurs; arrêtez la licence par des peines, & non par des prohibitions, & dans six mois notre port-aux-Blés ne cédera en rien au port du Pyrée.

Je reviens à la milice bourgeoise d'Athenes, qui ne

forme, qu'il n'y auroit de marques diſtinctives qu'aux heures du ſervice. Comment ſe peut-il

---

put jamais ſouffrir que Miltiade eût une épaulette, & que les officiers fuſſent diſtingués des ſoldats. On peut penſer que dans ces beaux jours de la république, le commandant général n'avoit pas beſoin de faire prêcher au théâtre, par les bouffons, la ſubordination militaire, ni d'aller faire des remercimens ſolennels à une compagnie qui avoit fait le ſerment coupable de lui obéir aveuglément. Le ſoldat obéiſſoit aujourd'hui, parce que demain c'étoit ſon tour d'être officier; & quand l'ennemi étoit aux portes, le bourgeois dont le tour étoit venu d'être généraliſſime, ſe gardoit bien d'expoſer ſa patrie, en haſardant la bataille ce jour-là; mais il attendoit le jour du commandement de M. de la Fayette, qui battoit Mardonius, lui tuoit cent mille hommes, & revenoit, avec ſa couronne de laurier, prendre ſa place de bourgeois dans le parterre, & diſputer au café de Foi ſur le *veto*. Telle eſt l'image de république & d'égalité que je me plais ſans ceſſe à conſidérer.

Après la guerre d'Amérique, tous les ſoldats de Washington redevinrent citoyens. Chacun reprit, dit un hiſtorien, non pas ſa place, il n'y en a point de diſtinctive en Amérique, mais ſon métier. Le colonel, le général, l'officier, le fuſilier, le tambour, redevinrent charpentiers, laboureurs, cordonniers. Dans la joie qui tranſportoit les militaires, mêlée au regret qu'ils avoient de ſe ſéparer, ils imaginerent de ſe donner une marque de fraternité qui leur ſervît de récompenſe, & qui rap-

que l'auteur d'une motion qui coupoit les racines de tant de querelles, de jaloufies, de cabales, n'ait pas été remercié; que fa motion n'ait pas

---

pelât à jamais cette glorieufe conftitution. L'ordre de Cincinnatus fut créé. Le ruban devoit en être porté par tous les officiers qui avoient eu part à la révolution. On ne peut qu'applaudir à ce motif, mais les conféquences qu'une pareille inftitution pouvoit avoir dans une démocratie où cet ordre introduifoit des diftinctions inconftitutionnelles & impolitiques, où il pouvoit entraîner de la jaloufie & de la difcorde, effrayerent les patriotes éclairés. Plufieurs états le profcrivirent, & fes fondateurs le réformerent.

Et vous, mes chers camarades gardes nationales, dites-moi quelle eft cette manie de vouloir être au moins un fous-lieutenant? Eft-ce que nous ne fommes pas maintenant tous égaux? Quoi! vous êtes les égaux des colonels, des ducs & pairs, des maréchaux de France, des princes du fang; vous êtes les égaux du roi lui-même, puifque vous n'avez au-deffus de vous que la loi, qui regne aujourd'hui fur Louis XVI ainfi que fur vous; vous êtes tous maintenant très-hauts & très-puiffans feigneurs, quoique les auteurs du Journal de Paris & l'abbé Aubert perfiftent à ne reconnoître pour tels que certaines gens, confeffent leur turpitude, & veuillent demeurer des vilains. Parifiens, voulez-vous n'être qu'un peuple de fous-lieutenans, quand vous êtes un peuple de rois?

été unanimement accueillie ? Si les Français font un peuple vain, & qu'il leur faille absolument des distinctions, eh bien, que l'Assemblée nationale institue un ordre national ; que la décoration en soit accordée à ceux qui se seront signalés par une action héroïque. Mais dans ce moment, je demande à tous ces Messieurs, aristocrates sans le savoir, que nous rencontrons dans les promenades, marqués d'une épaulette, pourquoi ils veulent se distinguer des autres, & quelle est l'action belle & généreuse qui leur a acquis ce droit. Dans une conscription militaire de bourgeois, dans un moment où on a eu à peine le temps de se reconnoître, où l'épaulette ne peut pas être encore une preuve de mérite & de courage, la porter n'est-ce pas porter sur l'épaule une accusation de brigue, d'ambition & de cabale, ou au moins cet écriteau, *Aristocrate* ? Car qu'est-ce que l'aristocratie, sinon la fureur de primer sans raison ? La nature n'a mis que trop d'égalité parmi les hommes, sans que l'ambition en introduise encore de chimériques.

Cette sortie contre les épaulettes m'a entraîné bien loin de mon sujet. Revenons à l'Assemblée nationale & au comité criminel. Encore une petite anecdote. Je ne sais quel dis-

trict avoit écrit au comité que l'abbé de Vermond étoit en tel endroit, où, pour l'arrêter, on n'attendoit que l'autorisation des douze. Mais parmi eux il y avoit un Evêque qui abhorre le sang (1), & Me. Tronchet, qui abhorre l'aristocratie comme un bâtonnier. La réponse fut que cette affaire ne les regardoit pas. Eh! Messieurs, c'est donc moi que cela regarde? Comment l'Assemblée nationale, de qui on peut dire avec vérité que tout pouvoir lui a été donné sur la terre, doute-t-elle si elle a autant de droit qu'un Bailli de village de décréter sur la rumeur publique? Quand on ne marie pas les filles, disoit le vieux Bélus, le pere de la princesse de Babylone, elles se marient elle-mêmes. Quand on ne fait pas justice au peuple, il se la fait

(1) Que ce prélat n'accuse pas la Lanterne d'injustice à son égard. Elle se souvient encore de son zele pour le tiers; elle-même a aimé ses efforts & ses prieres ardentes pour arracher, à Poissy, le sieur Thomassin à la colere aveugle de la multitude. Jamais le pontife de Rome, du haut de sa chaire, régnant sur les rois à ses pieds, n'a été si grand que l'évêque de Chartres à genoux aux pieds du peuple, & suppliant pour l'innocence. Mais autant un ministre des autels étoit à sa place à la tête de la députation de Saint-Germain, autant sa présence dans le comité criminel est dérisoire.

lui-même. Auſſi ai-je vu ce jour-là des citoyens courir éperdus autour de moi, en criant avec une voix terrible : O Lanterne ! Lanterne !

Loin de moi l'affreux deſſein de décrier les repréſentans de la Nation, & une aſſemblée telle qu'il n'y en eut jamais dans l'univers d'auſſi auguſte, auſſi remplie de lumieres & enflammée de patriotiſme. Ce ſont nos légiſlateurs & nos oracles (1). Mais la défiance eſt mere de la ſûreté. Bons Pariſiens, où en ſeriez-vous, ſi vous aviez ajouté foi à ces belles paroles, que les huſſards & le canon n'avançoient que pour garantir vos boutiques du pillage & faire la police ? L'ariſtocratie reſpire encore. Les Tarquins ſont errans, & cherchent Porſenna ; mais que Por-

(1) La Lanterne ſe doit à elle-même de publier ce que les bons citoyens ſe diſoient depuis long-temps à l'oreille, & ce qu'un journaliſte patriote n'a pas craint d'imprimer, *que petit à petit, quelques membres des communes ſe laiſſent gagner par des penſions..... des projets de fortune.... des careſſes.* ... Heureuſement il y a les galeries, les galeries incorruptibles, toujours du côté des patriotes ; elles repréſentent ces tribuns du peuple, qui aſſiſtoient ſur un banc aux délibérations du ſénat, & qui avoient le *veto* ; elles repréſentent la capitale, & heureuſement c'eſt ſous les batteries de la capitale que ſe fait la conſtitution.

ſenna tremble, & qu'il ſache que la France ne manque pas d'hommes auſſi courageux que Mutius, & qui cette fois ne ſe tromperont pas de victime. Français, les ennemis du bien public, déſeſpérant de vous conquérir ſi vous voulez être libres, ont pris le parti de vous dégoûter de la liberté par les excès de la licence. C'eſt dans cette vue qu'ils ont lâché contre le peuple ces enragés, ces hordes de brigands qui déſolent & pillent les provinces. Non, ce n'eſt point le peuple qui commet tant de brigandage; ce n'eſt point ce peuple que j'ai vu rapporter avec tant de fidélité l'or & les bijoux de Fleſſelles, Delaunay, Foulon, Berthier; ce ne peut pas être ce même peuple qui, à Paris, faiſoit juſtice ſi prompte & ſi exemplaire des filous pris ſur le fait, & qui à Verſailles vient d'arracher au ſupplice un parricide. Mais il eſt des brigands ſoudoyés par un parti, des hommes ſans aſyle, la lie des hommes, qu'on a verſés ſur la France (1). Pluſieurs ſe promenent dans nos

(1) Au commencement des troubles, la ville de Lyon ſe trouva remplie tout-à-coup d'une foule d'étrangers auſſi déchauſſés que les Carmes, dont le derriere n'étoit couvert que d'une méchante veſte, & dont les figures n'étoient rien moins que prévenantes. Juſtement effrayés des déſordres qu'ils commettoient, & dont on ne pouvoit

villes, ils se mêlent dans les groupes de citoyens; ils sont presse au Palais-royal. Ce sont eux qui ont bien osé demander la tête de M. de la Fayette & de M. Bailly.

« Il est clair, remarque très-bien le Courier de Versailles à Paris, qu'il y a des moteurs secrets & puissans de ces insurrections. Des gens déguenillés, que des travaux continuels pouvoient à peine préserver de la faim il y a quelque temps, passent les journées sur la place. Ils sont donc payés. On a vu des hommes semer de l'argent dans la derniere classe du peuple; que sont-ils devenus? Qu'est-il devenu, cet abbé qu'on avoit été contraint d'arrêter, parce qu'il avoit été dénoncé par des personnes au témoignage desquelles on devoit des égards, & qu'on n'a mis dans les liens d'un décret, que pour le soustraire à la lanterne & la question, où on vouloit l'appliquer préalablement? Qu'est-il devenu ce chevalier soi-disant décoré d'un ordre étranger,

prévoir le terme, les bourgeois ayant pris les armes, & fait feu sur cette multitude, parmi cent prisonniers, quelle fut leur surprise de trouver les épaules de quatre-vingt-seize chargées de symboles & d'hiéroglyphes! Les dos de cette troupe, rangés à l'hôtel-de-ville, offroient l'image d'un cabinet de médailles, & les écussons de toutes les puissances de l'Europe.

au

au jugement duquel on n'a surfis que pour ne point le juger du tout ? Que font devenus tant d'autres perfonnages fufpects, dont on a facilité & payé l'évafion? Ne feroit-il pas de la juftice de l'Affemblée nationale de fe faire rendre un compte public de ce qu'on a fait de ces premiers coupables, & de leur interrogatoire ? « Quoique..... tout le monde fait que le chancelier d'Agueffeau s'enferma en vain douze heures avec le plus habile déchiffreur, pour lire le dernier interrogatoire & le teftament de mort de Ravaillac. Il étoit écrit en lettres illifibles par un certain Gilbert, alors greffier de la cour. De lui viennent les préfidens Gilbert. Il y a eu bien des interrogatoires écrits de la forte. Mais voilà bien affez de doléances pour cette fois, & j'aurai fourni matiere affez ample aux réflexions.

Il refte à vous prémunir contre le venin de quelques motions faites dans l'Affemblée nationale, & contre quelques écrits qui circulent dans la capitale. Parmi ces brochures dangereufes, il y en a une affez piquante, intitulée *le triomphe des Parifiens.* L'auteur voudroit leur faire croire que leur cité va devenir auffi déferte que l'ancienne Babylone, que les Français vont être transformés en un peuple de laboureurs, de jardiniers & de philofophes, avec le bâton & la

beſace ; que dans ſix mois l'herbe cachera le pavé de la rue Saint-Denis & de la place Maubert, & que nous aurons des couches de melon ſur la te-raſſe des Tuileries, & des carrés d'oignons dans le Palais-royal. Adieu les financiers, dit l'auteur. Turcaret renverra ſon ſuiſſe, & mangera du pain ſec. Les prélats, les bénéficiers à gros ventre vont devenir d'étiques congruiſtes. Si les bonnes mœurs renaiſſent, adieu les beaux arts. Ah ! M. Fargeon, que vous ſert d'avoir ſurpaſſé tous les parfumeurs de l'Egypte ? Et vous, M. Maille, que vous ſervira d'avoir imaginé le vinaigre ſtyptique, qui enleve les rides & unit le front comme une glace ; le vinaigre de cyprès, qui en douze jours change immanquablement la blonde en une brune ; le vinaigre ſans pareil, qui blanchit, polit, affermit, embellit ; enfin ce vinaigre qui fait les vierges, ou du moins les refait, & dans l'annonce duquel vous prévenez ſi plaiſamment les dames qu'elles peuvent l'envoyer chercher, ſans craindre que le porteur en devine l'uſage ? Tant de belles découvertes vont devenir inutiles.

Encore ſi la réforme ne frappoit que ſur les filles à la grande penſion ! Mais cette armée innombrable dont le ſieur Quidor étoit l'inſpecteur, cette armée qui, ſous les galeries du p-

lais-royal & à la clarté des lampes de Quinquet, paſſe en revue tous les jours devant nous, revue mille fois plus charmante que celle de Xercès; eh bien! cette armée va être licenciée, faute de paie. Bien plus, l'arriere-ban de cette milice va être encore diſperſé. A la ſuite de trois mille moines défroqués, de vingt mille abbés décalottés, qui retourneront dans leurs provinces guider l'utile charrue ou auner dans le comptoir paternel, il faudra bien que trente mille filles deſcendent des galetas des rues Trouſſe-vache & Vide-Gouſſet, &c. renoncent aux douceurs de Saint-Martin & de la Salpetriere, &, comme la pauvre Paquette de Candide aux bords du Pont-Euxin, aillent faire de la pâtiſſerie avec le frere Giroflée. L'auteur de ce pamphlet va plus loin encore. Adieu, dit-il, les tailleurs, les tapiſſiers, les ſelliers, les éventailliſtes, les épiciers, la grand'chambre, les procureurs, les avocats, les enlumineurs, les bijoutiers, les orfévres, les baigneurs, les reſtaurateurs; il ruine les ſix corps; il ne fait pas grace au boulanger, & ſe perſuade que nous allons brouter l'herbe, ou vivre de la manne (1).

---

(1) L'auteur de ce pamphlet, Me. le Tellier, vient d'être arrêté & conduit à l'abbaye. La Lanterne déteſte

Il eſt facile de montrer que, loin de décheoir de ſa ſplendeur, la capitale va devenir plus floriſſante que jamais. On accuſe la génération de tout renverſer & de ne rien édifier. Mais ne faut-

---

les principes de cet avocat, ennemi de la régénération; mais elle ne criera pas moins de toutes ſes forces, qu'il eſt affreux, lorſque la nation vient d'élever un autel à la liberté de la preſſe, d'en avoir arraché un malheureux écrivain qui le tenoit embraſſé. Le ſoleil luit pour les méchans comme pour les bons. Aujourd'hui c'eſt dans la perſonne d'un écrivain ariſtocrate que la liberté de la preſſe eſt violée; mais, ô vous tous, s'écrioit Théramene, lorſque les trente tyrans l'eurent rayé de la liſte des citoyens, il n'eſt pas plus difficile à Critias de vous effacer du rôle des citoyens, que d'en effacer Théramene. Il faut demander à cor & à cri l'élargiſſement de ce pauvre diable d'auteur, & punition exemplaire du ſieur Miromeſnil, qui, malgré la défaveur d'un nom odieux, a ſu ſe gliſſer parmi les repréſentans de la commune, & en ſa qualité de chef du comité de police, a ordonné la détention de Me le Tellier. Quoi! lorſque le ſieur Bauvillier a été envoyé à l'abbaye; & certes à bon droit, il y a eu une inſurrection de tous les gourmands de la capitale en faveur du cuiſinier; & quand la liberté de la preſſe eſt violée par un empriſonnement, perſonne ne réclame l'écrivain! Les Pariſiens reſſemblent à ces Athéniens à qui Socrate diſoit : Je ſuis médecin, je plaide contre un pâtiſſier; vous êtes des enfans, ainſi je perdrai mon procès. O Athéniens

il pas avoir détruit la Baſtille avant de rien élever ſur ſon emplacement ? Déja maint architecte s'évertue à imaginer un palais digne des auguſtes repréſentans de la nation. Bientôt vous

---

du dix-huitieme ſiecle, ne comprendrez-vous jamais la néceſſité de la liberté indéfinie de la preſſe ? Quel eſt le gage le plus sûr de la liberté civile & politique? C'eſt la liberté de la preſſe. Et enſuite quel en eſt le gage le plus sûr? C'eſt la liberté de la preſſe. Et enſuite? C'eſt encore la liberté de la preſſe.

Mais, s'ecrie un bon curé, laiſſerez-vous débiter du poiſon? Ne voyez-vous pas, M. le curé, que ce que vous appelez du poiſon, & que vous mettez à l'index, le curé Rabaud le nomme remede de l'ame? Sans doute c'eſt à une mere à veiller ſur la lecture de ſa fille. Les peres & les maîtres ſont des cenſeurs domeſtiques que l'Aſſemblée nationale ne ſupprimera point; toute autre cenſure eſt une inquiſition monacale. Quand ce ſeroit du poiſon, pour uſer de vos termes, que répondrez-vous, M. le curé, à un citoyen qui vous dira : J'aime ce poiſon; &, comme la femme de Sganarelle : Je veux qu'on me batte? Mais, s'écrie encore l'abbé Maury, je ſerai calomnié; on dira que j'ai commis un viol. Et moi, s'écrie d'Éprémeſnil, on dira que je ſuis cocu. Meſſieurs, trois réponſes, comme faiſoit M. Pincé : 1°. Vous ſavez que Caton fut calomnié & traduit en juſtice ſoixante-dix fois; en eſt-il moins le ſage Caton? Il prêtoit ſa femme obligeamment à ſon ami Hortenſius; ce qui, au témoignage de Virgile, lui a obtenu, dans

le verrez ſortir de deſſous les ruines de cette Baſtille. Là, dans ſon ſein, Paris aura l'Aſſemblée nationale, le congrès de quarante-cinq provinces, le ſiége de la majeſté, de la loyauté du

---

les Champs-élyſées, aux acclamations, la préſidence de tous les cocus paſſés, préſens & à venir, *his dantem jura Catonem*. En eſt-il moins un honnête homme? Soyez des Catons, & vous ne craindrez point la liberté de la preſſe. 2°. La preſſe eſt comme cette lance qui guériſſoit les bleſſures qu'elle avoit faites. On imprimera chez M. Knapen, que Me. Deſ. tient de M. de Clugny une penſion de 20,000 liv. violente préſomption de cocuage! Bien des gens diroient ici comme la Fontaine, cocuage n'eſt point un mal; mais ſi vous penſez autrement, eh bien, faites imprimer chez Grangé que l'anecdote de la penſion eſt fauſſe. Vous avez encore l'abbé Aubert qui vous offre ſes bons offices; pour vingt-quatre ſous il démentira le fait dans ſes affiches, & vous ſerez décocuſié : tôt ou tard la vérité perce 3°. Si vous êtes calomnié, accuſez l'auteur; ſans doute la loi des douze tables, qui condamnoit à mort tous faiſeurs de vaudevilles & de brochures cauſtiques, étoit trop ſévere. On voit bien, comme l'obſerve Monteſquieu, que cette loi étoit faite par les Décemvirs, grands ariſtocrates, & partant ennemis de la liberté de la preſſe. Depuis, on a imprimé ſur le front du calomniateur, la lettre initiale C., peine trop forte encore, & atroce, en ce qu'elle ne diſtinguoit point entre les calomnies. Cépendant il y a bien de la différence entre celui qui imprime que

peuple français, l'autel de la concorde, la chaire de la philoſophie, la tribune du patriotiſme, le temple de la liberté, de l'humanité & de la raiſon, où tous les peuples viendront chercher des oracles.

Le conſeil permanent de la nation étant alors

M...... a empoiſonné ſes trois femmes, & celui qui imprime que M. Duval a le déſagrément d'être jugé digne du ſecrétariat de l'ordre le plus nombreux du royaume. Il faut eſpérer que l'Aſſemblée nationale établira des peines proportionnées à l'exigence des cas; alors les cocus ſe pourvoiront contre les auteurs. Cependant il importe ſur-tout que la nation conſerve ſa liberté, dont la preſſe eſt la plus ſûre gardienne. Ainſi liberté indéfinie de la preſſe, liberté pour tous les partis; & dans ce moment même, où on ne prononce qu'avec horreur le nom des parlemens, où l'abbé Fauchet demande qu'on inſtitue, le jour de leur expulſion, une fête de grand ſolennel & une meſſe en faux-bourdon, vu que *c'eſt un parlement ariſtocrate qui a crucifié J. C.*, tandis que d'autres patriotes moins chrétiens propoſent, pour l'anniverſaire, une fête dans le goût des païens, pendant huit jours, une danſe générale de la veuve & de l'orphelin dans tout le royaume; eh bien, dans ce moment même il doit être permis à l'honorable membre M. Bergaſſe, d'exalter leur courage, leur candeur, leur déſintéreſſement, leur dévouement patriotique, & d'enterrer la ſynagogue avec honneur.

ſédentaire à Paris, cette ville recouvrera enfin, par la tranſmigration des bureaux, ce ſurcroît de richeſſe, de ſanté, & d'embonpoint qu'elle ne ceſſoit de regretter depuis que Louis XIV l'avoit comme dédoublée pour créer Verſailles. Ce bienfait ſi grand, n'eſt pas le ſeul dont la révolution doit enrichir la capitale. Comme ce n'eſt pas, ainſi que les autres, une ville qui appartienne en propre à ſes habitans ; que Paris eſt plutôt la patrie commune, la mere-patrie de tous les Français, il n'eſt aucune cité dans le royaume qui ne s'intéreſſe à ſa ſplendeur, & toutes les provinces s'empreſſeront d'y concourir. L'induſtrie & l'activité pariſienne, ſecondées de cette conſpiration unanime du reſte de la nation à embellir la métropole, y créera des merveilles; & M. Mercier ne mourra pas, je l'eſpere, ſans voir ce qu'il a tant ſouhaité, Paris *port*. Oui, Paris port, & tellement port, que la galere d'Hyéron y pourroit manœuvrer; & je prétends voir paſſer ici en revue à M. de la Fayette, l'infanterie pariſienne, la cavalerie pariſienne, l'artillerie pariſienne, & la marine pariſienne.

Il eſt vrai que la révolution porte un coup mortel à l'almanach royal. Adieu le privilege de M. d'Houry; mais M. Baudouin nous imprimera

un

un almanach national (1). Il eſt vrai qu'il y aura moins de ſéminaires, de couvens, de célibataires; mais il faut eſpérer que la population n'en ſouffrira point; il eſt vrai que le parlement paſſera, mais la bazoche ne paſſera point. Nous aurons des magiſtrats moins ariſtocrates, moins inſolens, moins ignorans, moins chers; mais nous ne manquerons point de juriſconſultes, qui ne céderont en rien à ceux de l'univerſité de Lou-

(1) On ne peut plus prrler d'almanachs qu'on ne ſe rappelle le divin faiſeur monſeigneur le comte de Rivarol. On ſait tout le mal que lui fait la révolution & le mélange impur des trois ordres. Les lettres de Bagnoles mandent que les payſans ont brûlé l'ancien & ſuperbe château de Rivarol. Comme les princes ont des pieces de canons & des drapeaux devant leurs palais, le comte avoit auſſi des batteries & une enſeigne devant ſa porte. Tout a été pillé; ſon terrier, ſes titres de nobleſſe n'exiſtent plus : heureuſement la manufacture des almanachs va lui rendre de quoi rebâtir un château bien plus magnifique. Voyez quels beaux almanachs vous avez à faire, M. le comte : l'almanach de l'Aſſemblée nationale, l'almanach de l'hôtel-de-ville, l'almanach des diſtricts, l'almanach des douze mille brochures de cette année, l'almanach des quarante mille penſionnaires du roi, l'almanach des ſoixante mille filles, l'almanach des cent mille cocus. O mon cher comte, la belle choſe que les almanachs & la liberté de la preſſe!

vain, d'Oxford & de Salamanque. Certainement tant qu'il y aura des hommes, il y aura des plaideurs. Ne diroit-on pas qu'on ne plaide que dans les monarchies? On plaidoit à Athenes, à Rome, & on voit même, par leurs facs, que les Romains étoient bien plus grands chicaneurs que nous. Il eft vrai qu'il n'y aura plus vingt profeffeurs de droit intéreffés à peupler le barreau d'ignorans, parce que leurs revenus croiffent en proportion de l'ignorance & de la pareffe; mais les écoles de droit fubfifteront cependant, avec cette différence, qu'il y aura une véritable chaire au lieu d'un comptoir. Il eft vrai que Calchas n'aura plus 100,000 liv. de rente; mais il ne faut à Thermofyris qu'une flûte & un livre d'hymnes, tandis qu'il faut à Mathan des thiares & des tréfors. Il eft vrai que le fieur Léonard ne fera plus crever fix chevaux pour aller mettre des papillottes à Verfailles, qu'il ne perdra plus 50,000 liv. fur la caution de fon peigne; mais les coiffeurs ne feront pas bannis de la république. L'efclavage des rois eft fecoué, mais pour charmer le fonge de la vie, on a befoin de l'efclavage des femmes, & la galanterie françaife reftera. L'auteur du triomphe de la capitale croit-il que la liberté foit ennemie des fpectacles & d'Afpafie? Qui ne voit combien elle fe plaît au Palais-royal?

Jamais monarchie n'a fait pour le théâtre autant de dépenſe que la démocratie d'Athenes. Les Thébains éléverent une ſtatue au comédien Pronomeus à côté de celle d'Épaminondas (1) ; &

(1) Nous ne décernons pas encore des ſtatues à nos comédiens, mais le diſtrict des Cordeliers a déja montré qu'il penſoit ſur cette profeſſion comme les Grecs, & il a nommé M. Grammont capitaine, ce qui a donné lieu à une diſcuſſion plaiſante. Meſſieurs, a dit quelqu'un, je ſuis très-fier d'avoir pour commandant Oroſmane ou Tancrède ; mais, pour l'honneur du diſtrict, je fais la motion qu'il ſoit défendu aux cinquante-neuf autres de ſiffler au parterre notre capitaine. La motion cauſa une grande rumeur. La plupart repréſentoient que tous les citoyens ſont égaux ; que s'il y avoit quelque différence entre eux, elle ſeroit peut-être à l'avantage de ceux qui, à la ſuite de M. Necker, en fermant leur théâtre, ont donné les premiers l'exemple du deuil national, & qui, en reſſuſcitant quelquefois à nos yeux la grande ombre de Cicéron, de Brutus & de Cornélie, n'avoient pas laiſſé mourir dans les cœurs la derniere étincelle du patriotiſme. Néanmoins ces raiſons n'étoient pas entierement ſatisfaiſantes, & l'honneur du diſtrict ſembloit compromis ; lorſque M. Périlhe, très-digne préſident du diſtrict, & patriote illuſtre, mit tout le monde d'accord, & ſut concilier tous les droits. Meſſieurs, dit-il, je penſe qu'il ſeroit tyrannique & contraire au progrès des arts, d'interdire au parterre de ſiffler le comédien

ces Lacédémonies, devant qui danſoient toutes nues & développoient leurs grâces, aux pieds du mont Taygete, toutes les vierges du Péloponèſe, haïſſoient-ils les femmes ? C'étoit là leur ſpectacle, & avoient-ils ſi grand tort d'en

---

& le poète; mais il doit être permis auſſi de ſiffler l'avocat & le capitaine, qui ne ſont pas plus privilégiés. Le marquis d'Uxelles, maréchal de France, fut ſifflé à l'opéra, au retour de la campagne, pour avoir rendu par capitulation la ville de Mayence. C'eſt ainſi encore que nos peres les Pariſiens ont ſifflé le régiment de Corinthe, & le coadjuteur, commandant général de la milice pariſienne. Vous avez vu ſiffler dans maintes audiences tout le parlement; nous avons vu ſiffler les chanceliers, les archevêques, les cardinaux, notre S. P. le pape, Condé, Conti, d'Artois : trop heureux s'ils en étoient quittes pour des ſifflets! Chez une nation auſſi gaie, l'article premier de nos libertés doit être la liberté du ſifflet. Quant à moi, Meſſieurs, je vous permets de ſiffler votre préſident, ſi cela vous fait plaiſir, & je tiens que M. Grammont n'eſt point irrégulier & inhabile à être capitaine, & qu'il n'y a lieu à délibérer.

C'eſt un charmant diſtrict que les Cordeliers, & je ne ſaurois m'empêcher de le propoſer pour modele au diſtrict Saint-Roch. Ce ſont les Cordeliers qui ont obtenu l'élargiſſement de M. le Tellier, l'élargiſſement du baron de Tintot. Ils ont arrêté de reſpecter les promenades publiques, & de ne point profaner, par

préférer la ſimplicité à toute la magie de l'opéra d'Athenes ? Sur quel fondement notre auteur ariſtocrate prédit-il donc la ſolitude du parterre & des loges, la ruine des marchandes de modes, des fabriques de plumes & de gazes, de la foire Saint-Germain & de la rue des Lom-

---

des patrouilles, la ſainteté de ce palais qu'on devroit bien appeler le palais *national*, plutôt que le palais *royal*. Le diſtrict des Cordeliers a encore autoriſé les libraires à ſe paſſer de l'approbation de la ville; il a déclaré les colporteurs perſonnes ſacrées, & leur a rendu la voix dans ſon arrondiſſemeut, ſauf la reſponſabilité des auteurs. On voit que ce diſtrict ſe reſſent du voiſinage du café Procope. Ce café n'eſt point orné comme les autres, de glaces, de dorures, de buſtes, mais il eſt paré du ſouvenir de tant de grands hommes qui l'ont fréquenté, & dont les ouvrages en couvriroient tous les murs, s'ils y étoient rangés : on n'y entre point ſans éprouver le ſentiment religieux qui fit ſauver des flammes la maiſon de Pindare. On n'a plus, il eſt vrai, le plaiſir d'y entendre Piron, Voltaire, Jean-Baptiſte Rouſſeau, mais les patriotes ſoutiennent encore ſa réputation. C'eſt à ce café que l'Aſſemblée nationale doit d'avoir l'abbé Syeyes dans ſon ſein. Il a la gloire unique que jamais le langage de la ſervitude n'a oſé s'y faire entendre; que jamais les patrouilles nationales, non plus que les patrouilles royales, n'ont oſé y entrer; & c'eſt le ſeul aſyle où la liberté n'ait pas été violée.

bards ? La lanterne prédit, au contraire, que jamais les arts & le commerce n'auront été si floriſſans. Les Anglais excelloient à faire des étoffes que les Français excelloient à porter. Mais patience, citoyens, vous aviez cent quarante mille calotins qui n'étoient pas la partie de la nation qui eût le moins d'induſtrie, puiſqu'ils ſavoient vivre à vos dépens. Figurez-vous ces deux cent quatre-vingt mille bras rendus au commerce ou à l'agriculture. L'un s'occupe à polir l'acier, l'autre, au lieu de ſécher pendant nombre d'années à faire un carême, fait voile pour la pêche de la morue à Terre-Neuve. Que d'eſprit perdu dans le quinquennium, dans la pouſſiere des écoles, & ſur les bancs de la Sorbonne ! Les bons effets de tant de talens, appliqués à perfectionner une manufacture, ou à étendre une branche de commerce, ſont incalculables.

A la vérité, le clergé tient furieuſement à ſes cheveux coupés en rond, à ſes ſurplis, ſes mitres, ſes ſoutanes rouges & violettes, à ſes bénéfices, à l'oreiller & à la cuiſine; il ne veut pas entendre parler de la liberté de la preſſe, & il a une peur extrême de la raiſon. Depuis la grande victoire remportée ſur lui dans la journée des dîmes, je penſois qu'il n'y avoit que le premier pas qui lui auroit coûté; mais la ſéance

du dimanche 23 août me détrompe. *Ecce iterum Crispinus.* Scapin a mis de nouveau la tête hors du ſac, en criant comme un diable, & tous les efforts du comte de Mirabeau n'ont pu parvenir à l'y faire rentrer.

Pourſuis, courageux Mirabeau. Ils ont étouffé un moment ta voix à Verſailles ; mais Paris, la France & l'Europe entiere, écoutent cette voix, la voix de la philoſophie, du patriotiſme & de la liberté ; & nos citoyens lui répondent en faiſant retentir leurs dards. Quand te verrons-nous enfin préſident de l'Aſſemblée nationale ? Cependant, continue d'en être l'orateur, & d'oppoſer la hache de Phocion aux périodes arrondies & aux phraſes ſonores de quelques-uns de nos peres conſcripts. Pourſuis tes douze travaux, & acheve de triompher du fanatiſme. Vois combien tu es devenu cher aux patriotes ! Les alarmes du Palais-royal, le 30 août, montrent qu'on ne ſépare point tes dangers des dangers de la patrie. Sans doute la nation ſaura récompenſer tes ſervices ; ſans doute cette nation va ſe reſſaiſir du droit, qui lui appartient inconteſtablement, de choiſir ceux qui doivent la repréſenter. Ce ſont ſes ambaſſadeurs qui la repréſentent chez l'étranger ; c'eſt donc à elle à les nommer. Oui, elle diſpoſera des ambaſſades.

Elle a vu avec quelle dignité tu as ſoutenu ſes droits ; elle ſe rappelle ton adreſſe pour l'éloignement des troupes.

Nec dignius unquam
Majeſtas meminit ſeſe Romane locutum.

La voix publique te déſigne déja le repréſentant de la Nation dans l'Europe. Va faire oublier à nos anciens & éternels auxiliaires, que leurs ſecours & leur amitié ont été payés d'ingratitude ; que l'infidélité à des pactes de trois cents ans, & aux alliances les plus inviolables, a démenti & déshonoré la loyauté françaiſe : ou plutôt conçois un deſſein digne de ta philoſophie & de ton génie ; il t'appartient de convoquer la diete européenne, & de réaliſer l'impraticable paix de l'abbé de Saint-Pierre.

Je ſuis pourtant fâchée qu'on t'accuſe de ſoutenir la ſanction royale, & d'avoir dit que ſi le roi n'a point le *veto*, il vaut mieux demeurer à Conſtantinople. C'eſt une calomnie & la contradiction ſeroit trop groſſiere, avec les principes dans leſquels tu n'as jamais varié, ſi tu accordois à un ſeul homme le droit de ſe jouer des plus ſages décrets de toute une nation, & de lui dire : Ce que vous voulez, vous vingt-cinq millions d'hommes,

d'hommes, je ne le veux pas, moi, moi tout ſeul. Non, il n'eſt pas poſſible que Mirabeau ait tenu ce langage; auſſi nous le ferons ambaſſadeur.

Pour M. Mounier, qui veut non-ſeulement un *veto* ſuſpenſif, mais un *veto* abſolu, & qui a bien oſé nous propoſer un ſénat vénitien, il s'en ira en Dauphiné comme il étoit venu, avec cette différence, que venu au milieu des applaudiſſemens, il s'en retournera au milieu des huées. Et M. de Lally, ſi fervent royaliſte, & qui s'imagine apparemment qu'en reconnoiſſance de ſon zele pour le pouvoir d'un ſeul, nous allons créer pour lui, comme dans le bas-empire, la charge de grand domeſtique, il ira, s'il veut prendre ſéance dans la chambre haute du parlement d'Irlande, qu'il nous cite pour modele.

Lorſque cet honorable membre propoſa à l'Aſſemblée nationale une chambre haute, une cour pléniere, & deux cents places de ſénateurs à vie & à la nomination royale (1), lorſqu'il fit

(1) *Note de l'éditeur.* O mes chers concitoyens! je gém s, quand je vois autour de moi cette multitude de gens qui de l'auguſte & ſainte liberté, font une affaire, & qui ſpéculent ſur la conſtitution. Dans le degré de corruption & d'égoïſme où nous ſommes parvenus, ſi nous voulons conſerver la liberté, gardons-

briller ainsi à tous les yeux deux cents récompenses pour les traîtres, comment les Chapelier, les Barnave, les Pethion de Villeneuve, les Target, les Grégoire, les Robespierre, les Buzot, les de Landine, les Biozat, les Volney, les Schmitz, les Gleizen, les Mirabeau, & tous les

---

nous bien de créer un sénat & des places inamovibles, de mettre la feuille des bénéfices & d'accumuler les richesses dans la main d'un seul homme. Quand toutes les consciences sont à vendre, il ne reste plus qu'à combiner tellement la constitution, qu'il n'y ait personne en état de les acheter. Les trésors de la Numidie avoient corrompu trois fois, & les généraux, & les consuls, & la municipalité, & les tribuns, & la magistrature, dans l'affaire de Jugurtha. Mais quand le peuple romain en eut évoqué la connoissance à l'Assemblée générale, il fut impossible à Jugurtha de corrompre tout le peuple; non que le peuple fût moins corruptible que les sénateurs, mais où trouver un acheteur assez riche?

Ce ne sera point assez, dans un siecle corrompu, que le peuple ne se dépouille point de sa toute-puissance, pour en revêtir un sénat, & qu'il soit seul dispensateur des places; il faut que l'amovibilité des charges soit telle, que les mutations soient si rapides, qu'il n'y ait point d'aliment à la cupidité. Alors les emplois seront réellement des charges, & non des bénéfices. Alors, à ceux qui veulent primer & se faire remarquer, il restera, non plus l'ambition des grandes places, mais l'ambition des grandes choses. L'ambition qui vient de l'orgueil sera

Bretons ; comment ces fideles défenſeurs du peuple n'ont-ils pas déchiré leurs vêtemens en ſigne de douleur ? comment ne ſe ſont-ils pas écriés : Il a blaſphémé. Certes, je ſuis zélé partiſan de la liberté de haranguer & de faire des motions ; moi-même j'ai beſoin d'indulgence,

---

néceſſairement détruite ; il ne reſtera que l'ambition qui vient de la bienfaiſance, l'ambition néceſſaire aux grands cœurs, celle d'être utile. Malheureuſement ce n'eſt point de cette noble ambition que la plupart ſont travaillés, mais d'une toute autre fievre.

A la ville, on ſait quel conflit il y a eu entre les électeurs & les repréſentans de la commune, chacun ſe diſputant & tirant à ſoi la chaiſe curule. Dans les diſtricts, tout le monde uſe ſes poumons & ſon temps pour parvenir à être préſident, vice-préſident, ſecrétaire, vice-ſecrétaire. Ce ne ſont que comités de ſubſiſtance, comités de finance, comités de police, comités civils, comités militaires. Hors des diſtricts, on ſe tue pour des épaulettes ; on ne rencontre dans les rues que dragonnes, graines d'épinards.

Que voulez-vous ? chacun cherche à paroître.

Il n'eſt pas juſqu'au fuſilier qui ne ſoit bien aiſe de me faire ſentir qu'il a du pouvoir. Quand je rentre à onze heures du ſoir, on me crie : Qui vive ? Monſieur, dis-je à la ſentinelle, laiſſez paſſer un patriote picard. Mais il me demande ſi je ſuis Français, en appuyant la pointe de la bayonnette. Malheur aux muets ! Prenez

Veniam petimusque, damusque vicissim. Jamais je ne proposerai, comme le célebre législateur Zaleucus, que celui qui viendra faire une motion ait la corde au cou, & pérore au pied de la lanterne. Cependant proposer un *veto* absolu, & pour comble de maux, des aristocrates à vie,

---

le pavé à gauche, me crie une sentinelle; plus loin, une autre crie : Prenez le pavé à droite; & dans la rue Sainte-Marguerite, deux sentinelles criant : Le pavé à droite, le pavé à gauche, j'ai été obligé, de par le district, de prendre le ruisseau.

Je prendrai la liberté de demander à MM. Bailly & la Fayette ce qu'ils prétendent faire de ces trente mille uniformes. Je n'aime point les priviléges exclusifs; le droit d'avoir un fusil & une bayonnette appartient à tout le monde, pourvu que ces armes protectrices restent suspendues dans le foyer, à côté des dieux Pénates, & n'en sortent que lorsqu'on bat la générale. M. de la Fayette est colonel, non de 30,000, mais de 250,000 hommes. Nous sommes tous soldats de la patrie; il me semble qu'il n'est pas besoin de tant de soldats de la police. O le beau gouvernement que celui où, comme à Lacédémone ou en Normandie du temps du duc Rollon, à la clameur de haro, tout citoyen que j'appelle chez le magistrat, est obligé de m'y suivre! A Amsterdam, vingt-quatre hommes sans armes suffisent pour la garde; cependant la ville est composée d'autant de nations différentes qu'il y en avoit à la tour de Babel.

à la nomination royale, je demande si on peut concevoir une motion plus *liberticide*.

Le Palais-royal avoit-il donc si grand tort de crier contre les auteurs & fauteurs d'une pareille motion ? Je sais que la promenade du Palais-royal est étrangement mêlée, que des filous y *usent* fréquemment *de la liberté de la presse*, & que maint zélé patriote a perdu plus d'un mouchoir dans la chaleur des motions. Cela ne m'empêche point de rendre un témoignage honorable aux promeneurs du lycée & du portique. Ce jardin est le foyer du patriotisme, le rendez-vous de l'élite des patriotes, qui ont quitté leurs foyers & leurs provinces, pour assister au magnifique spectacle de la révolution de 1789, & n'en être pas spectateurs oisifs. De quel droit priver de suffrages cette foule d'étrangers, de suppléans, de correspondans de leurs provinces ? Ils sont Français, ils ont intérêt à la constitution, & droit d'y concourir. Combien de Parisiens même ne se soucient pas d'aller dans leur district ! Il est plus court d'aller au Palais-royal. On n'a pas besoin d'y demander la parole à un président, d'attendre son tour pendant deux heures. On propose sa motion : si elle trouve des partisans, on fait monter l'orateur sur une chaise. S'il est ap-

plaudi, il la rédige; s'il eſt ſifflé, il s'en va. Ainſi faiſoient les Romains, dont le *Forum* ne reſſembloit pas mal à notre palais-royal. Ils n'alloient point au diſtriſt demander la parole. On alloit ſur la place, on montoit ſur un banc, ſans crainde d'aller à l'abbaye. Si la motion étoit bien reçue, on la propoſoit dans les formes, alors on l'affichoit ſur la place, elle y demeuroit en placard pendant vingt-neuf jours de marché. Au bout de ce temps, il y avoit aſſemblée générale; tous les citoyens, & non pas un ſeul, donnoient la ſanction. Honnêtes promeneurs du palais-royal, ardens promoteurs de tout bien public, vous n'êtes point des pervers & des Catilina, comme vous appelle M. de Clermont-Tonnere & le Journal de Paris (1),

(1) N'eſt-il pas incroyable que ſur la dénonciation du Journal de Paris, M. de Saint-Huruge reſte en priſon? Quoi! parce que le Jonrnal de Paris l'a accuſé d'avoir écrit une lettre de menaces au préſident de l'Aſſemblée nationale, malgré ſon domicile, malgré ſa dénégation, ſans reconnoiſſance d'écriture, ſant vérification préalable, un citoyen a été jeté en priſon! Le marquis de Saint-Huruge a demandé au Journal de Paris une rétractation; & le refus obſtiné du journaliſte a montré que ce n'étoit point de ſa part une erreur, mais une calomnie. Le marquis de Saint-Huruge a demandé où étoit ſon

que vous ne lifez point. Catilina, s'il m'en fouvient, vouloit fe faifir du *veto*, à l'exemple de Sylla, qui avoit ôté au peuple fes tribuns & fon *veto*. Ainfi, loin d'être des Catilina, vous êtes tout le contraire, & les ennemis de Catilina. Mes bons amis, recevez les plus tendres remercimens de la lanterne. C'eft du Palais-royal que font partis les généreux citoyens, qui ont arraché des prifons de l'Abbaye les Gardes-françaifes, détenus ou préfumés tels pour la bonne caufe. C'eft du Palais-royal que font partis les ordres de fermer les théâtres, & de prendre le deuil le 12 juillet. C'eft au Palais-

---

accufateur, & on a refufé de le lui confronter, de le lui nommer; & cependant il refte en prifon! Il a demandé où étoit cette lettre, cette fignature; il défie de la produire; elle n'exifte pas; & cependant il refte en prifon! Y a-t-il rien de plus tyrannique & de plus horrible? La Chronique de Paris, les Révolutions de Paris, l'Obfervateur, tous les écrivains patriotes ont publié ce *trait de bienfaifance* du Journal de Paris; ils ont foulevé l'indignation publique; l'innocence de l'accufé eft évidente, & cependant il refte en prifon! Et pourquoi y refte-t-il? C'eft que la dénonciation du Journal de Paris eft appuyée fur une lettre de deux membres de l'Affemblé nationale; les deux honorables membres feroient compromis; la turpitude du Journal de Paris & une grande iniquité

royal que, le même jour, on a crié aux armes & pris la cocarde nationale. C'eſt le Palais-royal qui, depuis ſix mois, a inondé la France de toutes ces brochures qui ont rendu tout le monde, & le ſoldat même, philoſophe. C'eſt au Palais-royal que les patriotes, danſant en rond avec la cavalerie, les dragons, les chaſſeurs, les ſuiſſes, les canonniers; les embraſſant, les enivrant, prodiguant l'or pour les faire boire à la ſanté de la Nation, ont gagné toute l'armée, & déjoué les projets infernaux des véritables Catilina. C'eſt le Palais-royal qui a ſauvé l'Aſſemblée nationale & les Pariſiens ingrats,

---

ſeroient dévoilées; & il vaut mieux que le marquis de Saint-Huruge demeure ſous les verroux, ſi ſon élargiſſement peut troubler le ſommeil de ces journaliſtes, qui, payés pour détourner notre curioſité ſur des fadaiſes, pour entretenir la badauderie, pour faire circuler dans les cafés, & y faire avaler avec les bavaroiſes & les limonades, les menſonges groſſiers du gouvernement, en nous faiſant des diſſertations exquiſes ſur la maniere dont on ſe crotte en marchant, en nous apprenant comment la boue s'échappe par la tangente, & tant d'autres belles choſes, ont ſu ſe tirer eux-mêmes du trottoir & de la boue où ils devoient reſter, & ſe donner un carroſſe bien ſuſpendu, où les faquins nous éclabouſſent.

d'un

d'un maſſacre général. Et parce que deux ou trois étourdis, qui eux-mêmes ne veulent pas la mort du pécheur, mais qu'il ſe convertiſſe, auront écrit une lettre comminatoire, une lettre qui n'a pas été inutile, le Palais-royal ſera mis en interdit, & on ne pourra plus s'y promener, ſans être regardé comme un Maury & un d'Eſprémeſnil !

On ne réfléchit pas aſſez combien ce *veto* étoit déſaſtreux. Peut-on ne pas voir qu'au moyen du *veto*, en vain nous avions fait chanter un *Te Deum* au clergé pour la perte de ſes dixmes ; le clergé & la nobleſſe conſervoient leurs priviléges ? Cette fameuſe nuit du 4 au 5 août, le roi eût dit : Je la retranche du nombre des nuits, je défends qu'on en invoque les décrets, j'annulle tout *veto*. En vain l'Aſſemblée nationale auroit ſupprimé les fermiers-généraux & la gabelle, le roi auroit pu dire : *Veto*. Voilà pourquoi M. Treilhard, avocat des Publicains, a défendu le *veto* juſqu'à extinction de voix. Il a bravé l'infamie, & s'eſt dit comme M^e^. Pincemaille dans Horace :

Populus me ſibilat, ac mihi plaudo.
Ipſe domi, nummos ſimul ac contemplor in arcâ.

Je ne ſuis qu'une lanterne, mais je confondrois en deux mots ces grands défenſeurs du

veto, Mounier, Clermont-Tonnerre, Lally, Thouret, Maury, Treilhard, d'Entraigues, &c. En faveur de ce monſtrueux & abſurde *veto*, qui feroit de la premiere nation de l'univers, & de vingt-quatre millions d'hommes, un peuple ridicule d'enfans, ſous la férule d'un maître d'école. Ils ne ſavent que s'appuyer des cahiers des provinces. Ils ne prennent pas garde qu'il n'eſt pas un ſeul de ces cahiers qui, en même-temps qu'il accorde le *veto*, ne renferme quelque article contradictoire & deſtructif de ce *veto*. Par exemple, toutes les provinces ont voté impérativement une nouvelle conſtitution; donc elles ont déclaré implicitement que nul n'avoit le droit de s'oppoſer à cette conſtitution. Toutes les provinces ont voté impérativement la répartition égale des impôts, l'extinction des priviléges pécuniaires, &c.; donc, par ce mandat impératif, elles ont déclaré indirectement que nul puiſſance n'avoit le droit de dire *veto*, & de maintenir l'ancien uſage.

Cette contradiction, qui ſe trouve dans tous les cahiers, entre l'article qui accorde le *veto*, & un ou pluſieurs articles, n'a pas échappé aux rédacteurs dans les provinces. On en a fait la remarque dans pluſieurs bailliages. Mais les pro-

vinces ſuivoient alors le précepte de l'évangile, qui recommande la prudence du ſerpent. Il leur ſuffiſoit d'établir par un ou deux articles, que ſur ces points où la Nation avoit déja manifeſté ſon vœu unanime, il n'y avoit lieu au *veto* : elles ont affecté d'accorder un *veto* contradictoire, pour ne pas trop alarmer le deſpotiſme. Dans cette contradiction de tous les cahiers, quel parti plus ſage que de faire expliquer de nouveau les provinces; de demander qu'elles déclaraſſent leur derniere volonté ; ce qui eſt, en propres termes, la motion du Palais-royal? Il eſt vrai qu'il y a eu des contrefaçons.

Les défenſeurs du *veto* à Verſailles, s'appuient encore de leur prétendue majorité. La lanterne va relever ici une grande erreur ; & l'obſervation qu'elle ſoumet au jugement du palais-royal, ſon diſtrict favori, eſt d'une telle importance, qu'elle élimine elle ſeule de l'Aſſemblée nationale au moins cinq cents ennemis de la raiſon & de l'optimiſme.

Nous n'avons plus d'états-généraux qui faiſoient des doléances ; nous avons une Aſſemblée nationale qui fait des lois. Une telle aſſemblée, ne peut être compoſée que des repréſentans de la Nation; & la Lanterne ne reconnoît pour ſes repréſentans que les ſix cents députés des

communes. Il évident que les ſix cents autres membres ſont députés, non de la nation, mais du clergé & de la nobleſſe. Le clergé & la nobleſſe n'ont pas plus de droit d'envoyer ſix cents députés à Verſailles, que n'en auroit la magiſtrature ou toute autre corporation. Voilà donc ſix cents membres de l'Aſſemblée nationale qu'il faut renvoyer dans les galeries. Comme tous les citoyens ſont égaux, & ont droit de concourir à la conſtitution, il ſeroit injuſte que la nobleſſe & le clergé ne fuſſent pas repréſentés. Il faut qu'ils aient leurs députés dans la même proportion que le reſte des citoyens, un par vingt mille. Le dénombrement du clergé & de la nobleſſe s'éleve à trois cent mille individus, c'eſt donc quinze repréſentans à choiſir parmi les ſix cents. Tout le reſte n'a, dans l'aſſemblée, pas plus de droit de voter que les citoyens du Palais-royal. Ainſi penſe la lanterne. A ces cauſes, elle *proteſte* contre l'article de la conſtitution, qui établit une religion dominante & un culte excluſif; & ſa proteſtation eſt fondée en droit, vu que ſi le clergé n'avoit pas eu trois cents repréſentans dans l'Aſſemblée nationale, la motion de M. Rabaud de Saint-Etienne auroit prévalu.

Mais il faut pardonner au clergé, de crier

tout du haut de ſa tête en faveur d'un culte dominant.

Dom Pourceau raiſonnoit en ſubtil perſonnage.

L'abbé Maury voit que la menſe du prieuré de Lihons court le plus grand riſque. Perfides communes, s'écrie l'abbé François, quand vous nous embraſſiez dans l'égliſe de Saint-Louis, c'étoit donc pour nous étouffer. Voilà déja la dîme & les prémiſſes ſupprimées; ſi la liberté du culte eſt établie, les portes de l'enfer auront bientôt prévalu contre nous, malgré la prophétie.

M. François a raiſon. Lorſqu'il va être queſtion de contribuer à l'entretien du prêtre catholique: Moi, dira le paroiſſien, que je nourriſſe le prêtre! c'eſt à celui qui va à la meſſe à payer le ſacriſtain (1). Tout le monde ſe fera hérétique,

---

(1) L'acte de la république de Virginie qui établit la liberté de religion, déclare, qu'*il eſt criminel & tyrannique de forcer un citoyen à payer des contributions deſtinées à répondre des opinions qui ne ſont pas les ſiennes.* Bien plus la loi ajoute, *que même le forcer de fournir à l'entretien de tel ou tel prédicateur d'une croyance religieuſe, qui eſt la ſienne, c'eſt le priver de la douce liberté de donner ſa contribution au paſteur en particulier qui lui prêche l'honnêteté & la droiture de la maniere la plus perſuaſive, & dont il voudroit prendre la marche pour ſon modele, &c. &c.*

ſchiſmatique, & même juif s'il le faut, pour ne point payer. Le philoſophe dira : C'eſt à celui qui ſe fait enterrer dans le cimetiere, ou qui eſt jaloux des honneurs du caveau, à payer le luminaire, la grande ſonnerie, & les jurés-crieurs. Pour moi, mon tombeau eſt dans mon jardin ; là repoſeront ma femme & mes enfans. Cette idée que les cendres de ſon pere ſont éparſes dans cette enceinte, attachera mon fils à ſa propriété. Cet héritage conſacré ; jamais il ne le vendra. Au riche, ſon voiſin, qui marchanderoit ce coin de terre, il répondra comme ce chef des Canadiens, à qui des Européens propoſoient de céder leur pays : Nous ne pouvons nous éloigner de cette terre ; dirons-nous aux oſſemens de nos peres ; Levez-vous, & machez ?

Conſolez-vous pourtant, bons Pariſiens, vous aurez toujours votre chere patronne, & on n'enlevera pas au curé ſon Saint-Euſtache, comme le diſoit ſi plaiſamment un de nos devanciers. Vous aurez toujours vos proceſſions, vos ſerpens, vos baſſe-contres, & vous ſerez toujours maîtres de vous faire enterrer à Clamart ou à S. Sulpice; ſeulement vous ne regarderez plus comme des païens & des employés des fermes, ceux qui à l'exemple d'Abraham & de Jacob

voudront être portés dans la terre de Chanaan, & dormir à côté de Sara & de Rachel.

Il eſt une religion qui n'appartient pas à certain peuple, à certains climats, comme le chriſtianiſme, le paganiſme, le judaïſme & le mahométiſme; mais une religion qui eſt répandue chez tous les peuples, une religion de tous les ſiecles & de tous les pays, une religion innée; c'eſt celle qu'ont conſervée dans ſa pureté les hommes éclairés & les ſages. C'eſt la religion des Socrate, des Platon, des Ciceron, des Scipion, des Marc-Aurele, des Epictete, des Confucius, des Plutarque, des Virgile, des Horace, des Bayle, des Eraſme, des Bacon, des l'Hôpital, des Buffon, des Voltaire, des Monteſquieu, des J. J. Rouſſeau. Sa foi eſt de croire en Dieu, ſa charité d'aimer les hommes comme des freres, ſon eſpérance eſt celle d'une autre vie. Cette religion ne procurera jamais des extaſes comme celle de Sainte Thérèſe ou de Saint Ignace, qui tranſpiroit l'amour divin, & en étoit trempée au point de changer trois fois de chemiſe à une meſſe de minuit.

N'a pas qui veut le bonheur d'être fou.

Mais il y a un conte charmant de Voltaire fait pour nous conſoler. C'eſt un Mupthi

philosophe, qui, sur le récit des visions extatiques d'une vieille dévote musulmane, va lui rendre visite; il la trouve aussi heureuse que madame Guyon, & je ne sais plus quelle sainte religieuse à qui un ange perce le cœur d'un coup de lance, & applique le stygmate de saint François. Le Muphti ne peut s'empêcher de lui porter envie, & néanmoins il retourne au palais patriarchal, en se disant : Voudrois-je de ce bonheur-là ?

Assurément il y auroit de la cruauté d'empêcher personne de marcher les talons au rebours, de se donner la discipline, & d'être ravi comme S. Paul au troisieme ciel, d'y voir ce que l'œil n'a point vu, & d'entendre ce que l'oreille n'a point entendu. Ce seroit un attentat à la liberté, & je prie de ne point calomnier la lanterne à ce point, que de lui prêter de pareilles intentions ; je déclare, au contraire, qu'il doit être permis à qui voudra d'aller à Sainte-Genevieve, à Notre-Dame de Lorette, ou à Saint-Jacques de Compostelle, & même, comme le bienheureux Labre, de pousser jusqu'à Jérusalem. Heureux ceux qui croient ! La foi transporte les montagnes ; elle feroit venir la mer jusqu'à Paris, & nous épargneroit la dépense énorme d'élargir la Seine & de creuser un port au-dessus du champ

de

de Mars. Mais cette foi n'eſt pas donnée à tous, & il eſt juſte que l'Aſſemblée nationale s'occupe des intérêts de tout le monde. Si le peuple a beſoin d'une religion, le philoſophe, l'homme ſenſible & honnête en ont plus beſoin encore. Voyez quels efforts ont fait Platon, Cicéron & J. J. pour nous perſuader l'immortalité. Nous ſommes en France un million de Théiſtes, obſervoit, il y a vingt-cinq ans, le patriarche de Ferney; depuis, ce nombre s'eſt accru juſqu'à l'infini, & très-probablement le théiſme deviendra peu à peu la religion catholique, c'eſt-à-dire, univerſelle. L'eſtimable M. Rabaud, dont le civiſme & les talens font tant d'honneur au clergé de Geneve, demande des temples pour quatre millions de proteſtans. Le temple du théiſte eſt l'univers; mais la lanterne demande des égliſes, c'eſt-à-dire des lieux d'aſſemblées pour huit millions de théiſtes. Cette religion feroit digne de la majeſté & des lumieres du peuple français. Dépouillée des menſonges des autres cultes, qui tous ont défiguré la divinité, elle ne conſerveroit que ce qu'ils ont d'auguſte, la reconnoiſſance d'un Etre ſuprême & l'idée de ſa juſtice, inſéparable de la récompenſe des bons & de la punition des méchans. Le philoſophe exerce le ſacerdoce de cette religion; & il y a

cet avantage pour le peuple, qu'il ne lui faut ni dîme, ni caſuel, ni abbaye, ni prieuré, ni croupe, ni penſion ſur les bénéfices. Après avoir été entendre l'abbé Maury prêcher aux Quinze-vingts le célibat, on iroit à S. Sulpice ou à S. Roch ſuivre un carême ou un avent de l'abbé Raynal ou de J. J. Rouſſeau. Les cérémonies religieuſes & touchantes ne manqueroient pas à ce culte. Que l'églife lui reſtitue tout ce qu'elle a emprunté du paganiſme, qui n'eſt que le théiſme altéré; & au lieu de la proceſſion des rogations, nous aurons la proceſſion de la fète de Palès; au lieu de l'eau bénite, l'eau luſtrale; au lieu du pain béni, les agapes, les repas en commun des Pithagoriciens; au lieu de cette plaque de cuivre ou d'argent qu'on nous préſente, nous aurons l'ancienne cérémonie du baiſer de paix, inſtitution ſi charmante pour qui ſavoit ſe placer avantageuſement. Avons-nous rien de plus pieux que la priere d'Epictète ou l'hymne de Cléanthe? Qui eſt-ce qui ne ſe trouve pas auſſi dévot, auſſi recueilli, lorſqu'à l'opéra d'Alceſte il entend la priere du grand-prêtre, que lorſqu'à Notre-Dame il entend l'*O ſalutaris* de Goſſec? Pas une de nos fêtes qui ne ſoit une imitation des fêtes païennes. Il y a plus; nous n'avons ſouvent imité de ces fêtes que leurs extravances,

ſans retenir leur but moral. Je n'en veux pour exemple que ces ſaturnales tant décriées, auxquelles eſt venu ſuccéder le carnaval. Aux ſaturnales, les Païens ſe comportoient comme ſi le monde alloit finir. C'étoit une fête commémorative, inſtituée pour rappeler l'égalité originelle; c'étoit une eſpece de déclaration chommée des droits de l'homme. Tout y repréſentoit l'anéantiſſement futur des ſociétés. Il n'y avoit plus de tribunaux, plus d'écoles, plus de ſénat, plus de guerre. Tous les états étoient confondus. On régaloit les pauvres à ſa table ſans diſtinction de rang. Les maîtres changeoient d'habits avec leurs eſclaves, & les ſervoient à leur tour. On payoit les dettes, les mois de nourrices, & les loyers des pauvres. J'en ai dit aſſez pour faire ſentir au clergé qu'il a tort de ſe tant prévaloir de la prétendue néceſſité de ſa morale, dont on peut fort bien ſe paſſer. Je laiſſe à l'abbé Fauchet à faire un beau livre là-deſſus, à nous donner un corps complet de religion, & à achever le dieu national qu'il a ſi heureuſement commencé.

FIN.